



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Parc d'activités de l'Etoile - Rue Galilée - 59760 GRANDE-SYNTHE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Parc d'activités de l'Etoile - Rue Galilée - 59760 GRANDE-SYNTHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 07 juin 2024

KPMG SA

José Denisselle

Associé

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licence, ...	359 115,03	244 698,24	114 416,79	59 280,91
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 244 704,31	538 225,47	1 706 478,84	1 763 435,10
Constructions	45 497 038,74	27 454 380,32	18 042 658,42	18 948 592,29
Installations technique, matériel et outil. indus.	10 314 045,87	8 455 463,43	1 858 582,44	1 833 989,52
Autres immobilisations corporelles	9 624 184,58	6 848 229,62	2 775 954,96	2 708 430,27
Immobilisations corporelles en cours	3 067 299,59		3 067 299,59	430 457,33
Avances et acomptes	14 080,49		14 080,49	75 006,74
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	76 375,00		76 375,00	76 375,00
Autres titres immobilisés	5 326 685,01	68 654,68	5 258 030,33	5 041 993,93
Prets	59 343,67		59 343,67	49 049,30
Autres	27 708,89		27 708,89	225 917,99
Total (I)	76 610 581,18	43 609 651,76	33 000 929,42	31 212 528,38
Comptes de liaison (1)				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	278 245,71		278 245,71	248 910,90
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Stock de produits et de marchandises	63 123,02		63 123,02	61 247,40
Autres stocks				
Fournisseurs débiteurs	17 621,80		17 621,80	160 729,31
dont avances et acomptes versés sur commandes	11 099,69		11 099,69	2 652,61
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 539 171,65	84 937,12	3 454 234,53	3 670 509,26
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 812 123,27		3 812 123,27	3 749 192,58
Valeurs mobilières de placement	13 642 219,21		13 642 219,21	13 239 895,88
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 143 620,20		3 143 620,20	4 192 375,41
Charges constatées d'avance	82 363,49		82 363,49	69 745,10
Total (III)	24 578 488,35	84 937,12	24 493 551,23	25 392 605,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total (IV)				

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)				
Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'émission des emprunts (V)				
Total (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Total (VI)				
Ecart de conversion Actif (VII)				
Total (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI+VII)	101 189 069,53	43 694 588,88	57 494 480,65	56 605 134,22

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements ou services concernés
(2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
(3) Dont créances mentionnées à l'article R314-96 du CASF

(1) Détail des comptes de liaison annexé		
(2) Dont à moins d'un an :	6 607 908,94	6 764 344,62
(2) Dont à plus d'un an :	743 385,98	733 639,14
(3) Dont créances art97 décret 2003-1010	644 518,10	644 518,10

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

	Libellé	Net	Net A-1
	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 707 886,25	1 707 886,25
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de reevaluation	1 511 991,02	1 511 991,02
	dont écarts de reeval. sur bien avec droit reprise		
	Réserves		
	réserves statutaires ou contractuelles		
	réserves pour projet de l'entité		
	Autres (hors réserves ESMS sous gestion contrôlée)	579 004,49	697 666,15
	Excedents et réserves affectés à l'investissement	8 525 908,22	8 362 593,37
	Réserves de compensation des déficits	1 441 933,44	1 617 688,51
	Réserves de compensation des charges amortissement	1 615 064,73	1 563 372,36
	Excedents affectés à couverture du besoin en FDR		
	Autres réserves (des ESMS sous gestion contrôlée)		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau hors activités SMS		
	Report à nouveau activités SMS non contrôlée	783 445,34	643 432,85
	Report à nouveau activités SMS ss gest ctrlée	388 722,93	445 762,95
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-77 589,95	-77 589,95
	Charges des activités SMS prise en compte différée	-70 267,00	-70 267,00
	Excedent ou déficit de l'exercice		
	Résultat hors activités SMS		40 260,00
	Résultat activités SMS non contrôlée	199 410,67	-76 588,97
	Résultat activités SMS ss gest contrôlée	1 351 621,34	212 936,83
	Situation nette (sous total)		
	Fond propres consommable		
	Subventions d'investissement	908 476,65	873 845,70
	Provisions règl. pour couverture du besoin en FDR	27 147,21	27 147,21
	Provisions règl. relatives aux immobilisations		
	Provisions règl. relatives aux autres élém. actif		
	Amortissements dérogatoires		
	Autres provisions réglementées	2 047 217,82	2 028 381,74
	Droits de l'affectant ou du remettant		
	Total (I)	20 939 973,16	19 508 519,02
	Compte de liaison		
	Total (II)		
	Fonds reportés et dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs et donations		
	Fonds dédiés	9 250 710,82	9 518 754,00
	Total (III)	9 250 710,82	9 518 754,00
	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	2 341 758,64	1 702 599,04
	Provisions pour charges	4 923 229,69	4 905 169,25
	Total (IV)	7 264 988,33	6 607 768,29

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

	Libellé		Net	Net A-1
	Dettes			
	Emprunts obligataires et assimilés (titres assoc.)			
	Emprunts et dettes auprès des etb. de credit (2)		10 091 098,04	10 870 872,40
	Emprunts et dettes financières diverses (3)			
	Avances et acomptes reçus sur comm. en cours		114 844,14	114 793,61
	Redevables créditeurs			27 587,92
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		2 036 211,03	2 249 282,65
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		6 289 563,30	6 225 199,37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		591 457,14	443 103,00
	Autres dettes (5)		900 832,47	1 026 097,41
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		14 802,22	13 156,55
	Total (V)		20 038 808,34	20 970 092,91
	Ecart de conversion Passif (VI)			
	Total (VI)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI)		57 494 480,65	56 605 134,22

(1) Dont comptes 1201 et 1291 res /cont tiers fin	1 551 032,01	182 394,21
(2) Dont concours bancaires et soldes cr banques		
(3) En particulier : caut versées par res. entrée		
(4) Dont à plus d'un an		
(4) Dont à moins d'un an	2 036 211,03	2 249 282,65
(5) Dont fonds majeurs protégés et tutelles :		
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1205		417 651,00
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1295		-241 042,00

(1) dont compte 1201 résultats sous contrôle de tiers financeurs

et dont compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrées dans l'établissement

(4) dont à plus d'un an

dont à moins d'un an

(6) Dont fonds des majeurs protégés

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 861,00	13 396,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 671 566,46	2 680 760,08
dont ventes de dons en nature		
dont ventes de biens relatives actives sms	2 671 566,46	2 680 760,08
Ventes de prestations de service	3 706 292,16	3 658 197,49
dont parrainages		
dont ventes de prestations relatives activités sms	3 706 292,16	3 658 197,49
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	47 466 689,40	49 804 855,27
dont contributions financ. des autorités de tarif.	39 952 061,97	42 677 844,47
Vers. des fondateurs ou conso. dot. consommable		
Ressources liées a la générosité du public		
Dons manuels		
Mecenats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort, dépréc, prov, trans de charges	768 352,07	654 528,33
Utilisations des fonds dédiés	680 182,32	965 209,55
Autres produits	948 473,16	1 066 504,05
Total I	56 254 416,57	58 843 450,77
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 192,23	6 517,06
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	9 042 041,94	9 251 043,79
Aides financières	151 898,04	151 898,55
Impôts, taxes et versements assimilés	2 644 383,48	2 575 467,44
Salaires et traitements	28 622 263,40	27 632 323,18
Charges sociales	10 508 807,79	10 228 356,34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 231 994,91	2 309 604,92
Dotations aux provisions	1 027 310,86	940 149,70
Reports en fonds dédiés	548 621,12	5 299 815,61
Autres charges	66 064,58	63 621,08
Total II	54 850 578,35	58 458 797,67
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	1 403 838,22	384 653,10
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres val mobilières et créances actif immobili		
Autres Intérêts et produits assimilés	273 187,18	69 368,52
Reprises sur prov, dépréc et tranferts de charge	35 222,81	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions val mobil. de placement	223 305,05	100 368,72
Total III	531 715,04	169 737,24
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, aux dépréc et aux provisions	31 650,22	35 222,81
Intérêts et charges assimilées	183 256,81	170 738,73

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions val mobil. de placemnt		
Total IV	214 907,03	205 961,54
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	316 808,01	-36 224,30
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 720 646,23	348 428,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	12 933,88	7 511,74
Sur opération en capital	266 353,98	269 362,53
Reprises sur prov, dépréc et transferts de charges	25 623,85	1 352,60
Total V	304 911,71	278 226,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion	23 801,01	323,53
Sur opération en capital	78 860,91	39 247,37
Dotations aux amort, aux dépréc et aux provisions	513 094,01	515 169,91
Total VI	615 755,93	554 740,81
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-310 844,22	-276 513,94
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	19 225,00	11 780,00
Total des produits (I + III + V)	57 091 043,32	59 291 414,88
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	55 700 466,31	59 231 280,02
EXCEDENT OU DEFICIT	1 390 577,01	60 134,86
dont Résultat hors activités SMS		
dont Résultat activités SMS non contrôlée	199 410,67	-76 588,97
dont Résultat activités SMS ss gest contrôlée	1 191 166,34	136 723,83
Incorporation du résultat antérieur	160 455,00	116 473,00
RESULTAT AU BILAN	1 551 032,01	176 607,86
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Préstation en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises a disposition gratuite de biens		
Préstations en nature		
Personnel bénévole		
Total		